

BUDGET 2015



ma ville
ma vie

Discours du maire



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	6
2.	BILAN : des réalisations à coût minime	8
3.	LE BUDGET 2015	13
3.1	Évaluation, endettement et fiscalité	13
3.2	Dépenses et manque à gagner	14
3.3	Revenus	18
3.4	Faits saillants de la taxation	20
3.5	Quelques dispositions budgétaires	23
4.	FAITS SAILLANTS – PLAN TRIENNAL 2015-2016-2017	26
4.1	Eau potable	26
4.2	Eaux usées	27
4.3	Innovation et développement économique	28
4.4	Sécurité publique	28
4.5	Loisirs et culture	28
4.6	Trois-Rivières sur Saint-Laurent	29
4.7	Voie publique	29
4.8	Bâtiments	29
4.9	Programmes récurrents	30
4.10	Autres projets	30
5.	CONCLUSION	31
	PLAN TRIENNAL EN CHIFFRES	33
	ANNEXES	37

Conception page couverture : Natasha Lafontaine, Service des communications

Photographies : Jonathan Cossette, Paul Laurendeau architecte, Michel Brière et André Dionne

Document publié par la Ville de Trois-Rivières

Décembre 2014

INTRODUCTION

Trois-Rivières inspire les éloges avec la publication d'une étude¹ sur la performance des administrations municipales : la nôtre se positionne avantageusement dans le palmarès des 10 plus grandes villes en importance du Québec avec le plus bas coût des services municipaux. En gros, cela veut dire que la majeure partie du dollar injecté dans notre organisation sert à entretenir des routes, déneiger, fournir une eau de qualité, assurer la collecte des matières résiduelles, offrir une panoplie d'activités pour favoriser la qualité de vie des citoyens, et ce, avec des frais de gestion minimisés le plus possible.

Les fonctionnaires municipaux, appuyés par le conseil municipal, redoublent de vigilance depuis la fusion afin d'avoir les coudées franches pour arriver à ces résultats. À cet effet, nous avons amorcé avec succès une première phase officielle de réingénierie en mode concertation, ce qui a permis d'enregistrer des économies récurrentes de 2,7 M\$. Un tour de force réalisé suite à l'abolition de 23 emplois (1,8 M\$) au sein de notre fonction municipale et une rationalisation de 0,9 M\$ dans nos dépenses.

Je tiens à souligner le travail des directions dans l'élaboration de cette avenue qui nécessite des efforts courageux et une ingéniosité renouvelée. La réingénierie est toujours sur les rails et nous amènera à nous pencher encore sur nos façons de faire pour l'année 2015.

Force est d'admettre que les résultats concluants de cet exercice deviennent d'autant plus cruciaux en raison du désengagement de Québec face aux municipalités.

Les ressources financières qui devaient être consenties par le gouvernement en poste depuis le printemps dernier ne sont pas au rendez-vous. Au lieu d'un gain anticipé en vertu d'un nouveau pacte municipal, Trois-Rivières, tout comme les autres municipalités, doit composer avec un retour en arrière, sous la forme d'une coupure de 300 M\$, soit 3,6 M\$ pour notre Ville.

¹ Palmarès des municipalités pour l'exercice financier 2011 compilé et publié par le Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal.

La bouchée est grosse à avaler puisqu'elle représente plus de 10 % des transferts auxquels nous avons droit.

Cette nouvelle restriction est tombée à minuit moins une, quelques jours avant la fin de l'élaboration de notre budget 2015. La version que vous avez entre les mains a donc été remaniée pour répondre à cette importante ponction budgétaire. Nous avons repris nos calculs pour tenter d'éponger 3,6 M\$ en perte sèche, résultat d'un pacte fiscal réduit de façon unilatérale. Québec s'est rabattu sur les municipalités pour fournir un effort supplémentaire équivalant à 2 % sur nos comptes de taxes. Malgré tout, nous avons réussi à minimiser les impacts sur le compte de taxes des citoyens. Nous marchons sur une ligne très fine qui consiste à gérer de façon responsable tout en maintenant la qualité de nos services à la population. De quelles façons? Réingénierie, diminution de services à Innovation et Développement économique Trois-Rivières et utilisation temporaire de surplus, autant de mesures pour éviter d'alourdir le fardeau fiscal des contribuables.

Que pouvons-nous souhaiter pour 2015? Maintenir le cap sur la création de la richesse avec la réalisation de grands projets de développement, poursuivre nos activités d'amélioration continue à l'échelle de toute notre organisation et mettre à l'avant-plan la qualité de vie de nos citoyens dans toutes nos réalisations.

La bonne nouvelle, c'est que nos obligations sans cesse grandissantes n'entachent pas notre dynamisme reconnu.

Trois-Rivières, ma ville, ma vie. Plus que jamais, unissons nos idées pour continuer à bâtir l'avenir!

2. BILAN

2014 est l'année des 3 milliards. C'est le cap franchi le 31 octobre dernier en valeurs déclarées de construction depuis la fusion. La richesse collective s'est accélérée à la vitesse grand « V » avec un niveau d'activités soutenu. Même constat pour ce qui est de la croissance démographique avec un gain annuel d'environ 600 citoyens par année pour s'établir en 2014 à 134 000. Les statistiques de la construction pour 2014 font état de l'émission de 5 250 permis pour des valeurs déclarées de 250 M\$ et l'ajout de 87 logements, incluant les projections des derniers mois.

Dans la foulée des projets de 2014, soulignons l'aménagement d'un nouvel espace économique et écologique au pied du pont Laviolette, le District 55. La mise en marche de ce nouveau carrefour à la porte de notre ville est en œuvre. En entreprenant cette année le prolongement du boulevard Arthur-Rousseau et l'installation des infrastructures, nous pavons la voie à un formidable projet destiné à recevoir d'importants investissements privés évalués à plus de 800 M\$ au cours des prochaines années.

DES RÉALISATIONS À COÛT MINIME

Je tiens à souligner que toutes les directions se sont distinguées avec des réalisations qui ne nécessitent pas toujours des investissements majeurs mais qui ont un impact appréciable sur la qualité des services donnés aux citoyens.

Comment peut-on conserver notre place dans le peloton de tête avec des coûts de services municipaux de 18 % inférieurs par rapport à toutes les autres municipalités de 100 000 habitants et plus du Québec? C'est la somme de nombreux efforts dans l'analyse approfondie de plus de 600 activités soumises à un contrôle serré et qui permet l'élaboration d'un plan d'amélioration continue. Objectif atteint avec un coût global enviable qui n'enfreint en rien notre haut niveau d'efficacité.

Ce tour de force est le fruit d'une volonté claire du conseil d'établir un véritable partenariat avec nos employés.

Grâce à cette machine bien rodée, nous menons de front travaux préventifs et grands projets. En voici quelques-uns, selon les derniers estimés :

- **Réaménagement du boulevard Parent pour répondre au flux de circulation urbaine, soit 12 000 véhicules par jour. Coût : 2,4 M\$.**
- **Grâce à une subvention du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), mise en service des réservoirs des Chenaux et Vachon pour sécuriser l'approvisionnement du secteur est en eau potable. Coût : 9,5 M\$.**
- **Lancement du chantier de l'allée des Commissaires en novembre, porte d'entrée piétonnière donnant accès au site Trois-Rivières sur Saint-Laurent qui sera complétée en 2015. Coût : 1,7 M\$.**
- **Réfection de l'intersection du boulevard Saint-Jean et Jean-XXIII avec l'ajout de feux de circulation. Coût : 0,7 M\$.**
- **Entrée en fonction d'un nouveau système de radiocommunication utilisé par les services de police, incendie et travaux publics sur tout le territoire. Grâce à la technologie numérique, tous les secteurs de la ville profitent d'une couverture fiable. Coût : 2,5 M\$.**
- **Inauguration de la Maison Rocheleau, bâtiment construit sous le Régime français désormais voué à la diffusion culturelle et patrimoniale et qui a bénéficié en partie de subventions des deux paliers de gouvernement. Coût : 1,2 M\$.**
- **Élargissement du Parc linéaire sur une distance de 3 kilomètres, passant ainsi de 3,2 mètres à 5 mètres entre les boulevards des Chenaux et Hamelin. Coût : 0,2 M\$.**

- **Inauguration prochaine d'un complexe sportif dans le secteur de Pointe-du-Lac réalisé en partie grâce à l'obtention d'une subvention provinciale. Coût : 2,1 M\$.**
- **Implantation de quatre nouveaux parcs, ajout de terrains de tennis au parc Masse et amélioration dans 13 autres parcs. À cela s'ajoute la phase 3 du réaménagement du parc Pie-XII. Coût : 0,9 M\$.**
- **Implantation de sentiers de vélo de montagne sur une distance de 13 kilomètres avec la collaboration d'Énergie CMB, organisme à but non lucratif. La mise à niveau du site de plein air permet d'offrir à un coût minime un vaste espace d'entraînement et de compétition aux adeptes de vélo de montagne ainsi qu'à toute la population. Coût : 30 000 \$.**

Également :

- **Appui à la Coalition Proprio-Béton lors du règlement de 101 dossiers pour des travaux de 10 M\$ subventionnés à la hauteur de 50 %.**
- **Certification du Centre 911 qui répond aux normes, spécifications et critères de qualité applicables aux centres d'urgence 911 des municipalités du Québec.**
- **Première étape du projet d'énoncé de vision stratégique, Vision vers Trois-Rivières 2030, qui a mené à la formation d'un comité aviseur réunissant une centaine de participants. Les principales orientations ont été présentées lors de deux assemblées de consultation citoyenne en octobre dernier.**

Ce cahier de charge s'émaille de prix et distinctions qui font rayonner notre ville par ses façons de faire.

- **Mérite Ovation municipale de l'UMQ dans la catégorie Transport et voirie.** Le système informatisé de la répartition des véhicules a été avantageusement reconnu, ce qui permet un service de déneigement plus rapide et efficace.
- **Prix Distinction Lucien L'Allier du Réseau Environnement.** La campagne médiatique du Programme d'économie d'eau potable s'est démarquée avec son offensive pour détecter et colmater les fuites sur le réseau d'aqueduc.
- **Mention en matière d'économie d'énergie dans le cadre de l'édition 2013 Énergia.** Le gradateur d'éclairage sur le système DEL des lumières de rue, une conception originale du Service du génie de la Ville, permet d'augmenter l'économie énergétique des DEL.
- **Certificat de mérite dans le cadre des prix nationaux en design urbain** décerné par l'Institut royal d'architecture du Canada. Par la qualité de l'aménagement, la place Pierre-Boucher s'illustre comme étant un espace urbain animé, trait d'union entre l'arrondissement historique et la rue des Forges.
- **Intronisation au panthéon de l'air et de l'espace du Québec d'un employé municipal :** Alain Fournier, porté par sa détermination à faire vivre un pan de notre histoire, a rassemblé une série d'objets d'époque pour en faire un mini-musée à la mémoire de l'aéroport et de l'école de pilotage de Cap-de-la-Madeleine lors de la 2^e Guerre mondiale.
- **La Fondation Trois-Rivières pour un développement durable a permis d'accéder à cinq servitudes de conservation sur des terrains cédés à la Ville et de recueillir son premier don majeur d'une valeur de 25 000 \$.**
- **Parmi les 10 grandes villes du Québec, Trois-Rivières est celle affichant le plus bas taux de cotisation à la CSST par tranche de 100 \$.** Si l'on compare avec le taux d'il y a 10 ans, on parle d'une économie potentielle de 0,7 M\$ annuellement. Trois-Rivières se

classe parmi les meilleures en ce qui concerne la gestion des accidents et des maladies du travail.

Trois-Rivières a le vent dans les voiles. Le conseil municipal est toutefois conscient de l'importance de garder une main ferme sur le gouvernail. L'atteinte de l'équilibre budgétaire à Québec se répercute directement dans la cour des municipalités. S'agit-il du dernier effort auquel nous serons confrontés en attendant un pacte municipal qui respecte ses engagements? Rien n'est moins sûr alors que la Commission Robillard brandit de nouvelles coupures de transfert de plus d'un milliard! Dans un tel contexte, on se demande comment questionner la pertinence des surplus budgétaires dégagés par l'administration municipale qui ne représentent finalement qu'un faible écart entre 1,5 % et 3 % de notre budget.

3. LE BUDGET 2015

3.1 Évaluation, endettement et fiscalité

La base de la taxation est soumise au rôle d'évaluation triennal 2013-2014-2015, déposé en septembre 2012 et composée de valeurs établies en date du 1^{er} juillet 2011. Nous sommes dans le dernier droit de ce triennal puisque la Direction de l'évaluation déposera le rôle d'évaluation 2016-2017-2018 au bureau du greffier entre le 15 août et le 15 septembre 2015, pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'opération est déjà en marche. Elle nécessite l'analyse d'environ 8 000 transactions immobilières intervenues entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2014, l'envoi postal de 3 631 bilans d'exploitation pour les immeubles à revenus et de 600 formulaires d'enquête pour l'évaluation des terres agricoles et boisées. À cela s'ajoute la visite des lieux industriels, commerciaux et institutionnels. Autre élément majeur à considérer, c'est l'obligation de produire un rôle qui sera désormais partiellement modernisé, ce qui entraîne le changement de matricule des 48 750 dossiers d'évaluation.

Faut-il encore le rappeler, le présent rôle d'évaluation est grevé par une perte de revenus en raison du problème de la pyrrhotite. La Ville est ainsi privée d'une richesse foncière estimée à 168 M\$ pour l'année 2015, soit 2,3 M\$ de recettes fiscales perdues. Cette somme s'ajoute à un bilan de pertes cumulatives de près de 10 M\$. Malgré ces finances fragilisées, la Ville poursuit son soutien aux victimes en déboursant près de 150 000 \$ par année. Le drame de la pyrrhotite est loin d'être terminé : des demandes de révision, bien qu'elles soient moins nombreuses, continuent d'être acheminées à la Direction de l'évaluation. Il faudra encore quelques années pour restaurer le parc immobilier sinistré. La Ville de Trois-Rivières est aussi aux prises avec ce fléau : des tests ont permis d'identifier 10 édifices municipaux touchés à différents niveaux qui, heureusement, n'auront pas à être démolis.

Malgré tout, la richesse collective est en mode croissance. La portion imposable et compensable estimée est passée de 10,08 milliards au budget 2014 pour s'établir à 10,27 milliards au présent budget, soit une hausse de 196 M\$. Aux fins de comparaison, dans le présent discours du budget, la valeur de la maison moyenne pondérée est toujours établie à 165 000 \$.

- Entre 2001 et 2014, la richesse foncière a bondi de 4,44 à 10,27 milliards.
- Grâce à l'apport de revenus non prévus (notamment d'importants droits de mutation) et à un contrôle serré des dépenses, le surplus projeté en 2014 est de 7,8 M\$ (3,3 % du budget) dont le quart sera alloué à la réduction de la dette.
- L'excédent accumulé (avoir des contribuables) s'établit à 441,2 M\$ au 31 décembre 2013.

En 2014, le conseil municipal a adopté officiellement sa ligne de conduite qui consiste à basculer une partie des excédents financiers au remboursement de la dette. Depuis le début 2013, 8,7 M\$ sont venus réduire le niveau d'endettement de la Ville. Notre scénario est le suivant : une stabilisation de la dette d'ici 2016 suivie de baisses successives. La dette à la charge de nos contribuables se situe en ce moment à 247 M\$, un léger fléchissement comparativement à 2013. Le ratio de la dette à l'ensemble demeure stable à 2,4 % de la richesse foncière uniformisée (RFU). Après des années de consolidation pour assurer la pérennité du patrimoine urbain dont nous avons la charge depuis la fusion, nous sommes maintenant rendus à une étape charnière vers la stabilisation afin d'assurer des services de qualité tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

3.2 Dépenses et manque à gagner

Permettez-moi de revenir sur la coupure de 300 M\$ qui est tombée sans préavis. L'effet boomerang du transfert des responsabilités dans la cour des municipalités est connu et pourtant, il ne cesse de nous surprendre! Depuis 2011, le désengagement de l'État est pris en compte dans la colonne des contraintes budgétaires. Pendant ce temps, la liste des travaux sans compensation à la Ville ne cesse de s'allonger et l'encadrement pour mener à bien les grands projets est lourd. En dépit des subventions versées à la Ville, l'administration doit supporter majoritairement le coût de financement des dépenses immobilières en utilisant presque systématiquement la voie du règlement d'emprunt pour chaque réalisation. Les faits le démontrent, le palier municipal est un gouvernement de proximité, c'est vrai, mais encore et toujours considéré comme un simple relais de Québec.

Sous le giron de plus en plus étouffant du gouvernement du Québec, quels sont l'impact des nouvelles charges imposées et le coût de son désengagement? Bon an, mal an, 2,6 M\$ ont

alourdi de façon récurrente le budget de la Ville au bénéfice de Québec. Puis, coup d'accélérateur pour le budget 2015 avec un impact de 6,8 M\$. Bilan total : 16,1 M\$ assumés par la Ville depuis 2011. Heureusement, nous avons été en mesure de dégager quelques surplus dans le passé. Cela nous a permis de mettre de l'avant une gestion des risques et de profiter de certaines opportunités. La Ville utilisera notamment 0,3 M\$ de son surplus accumulé pour l'affecter au financement du budget 2015 et amoindrir ainsi l'impact sur le compte de taxes du citoyen.

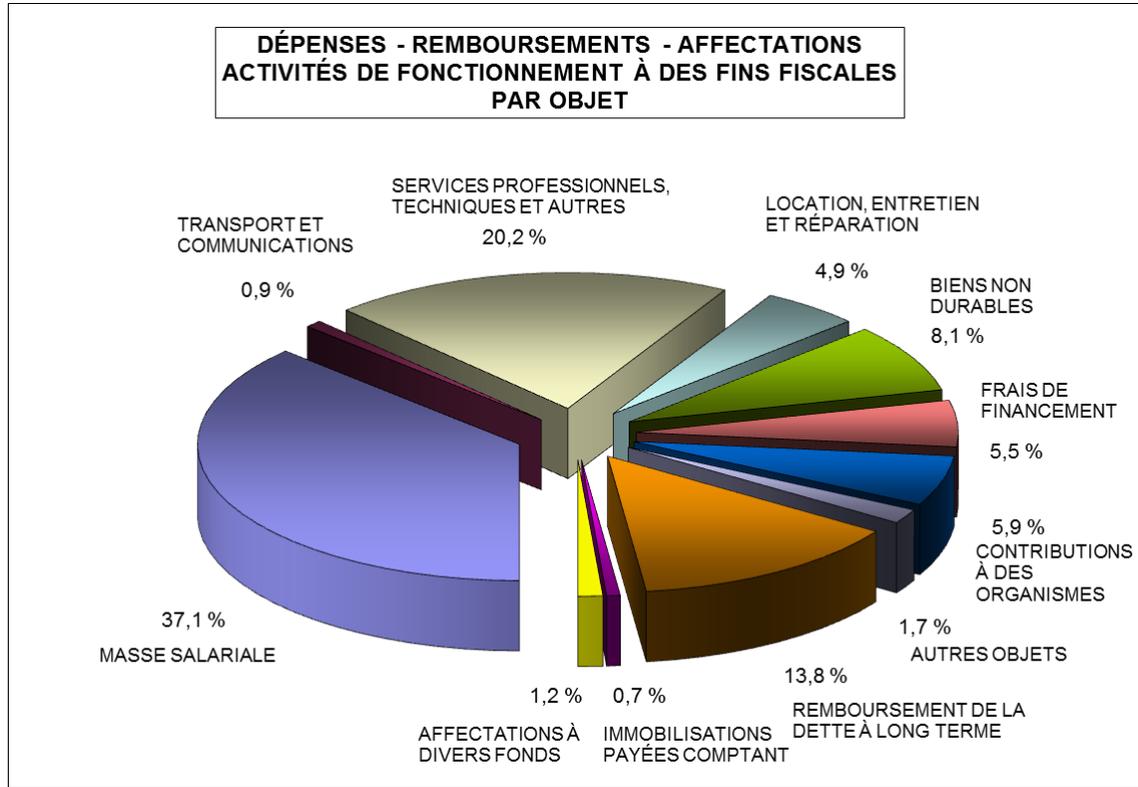
Contenir les dépenses, rationaliser et garantir des services de qualité : ce sont des éléments clés sur lesquels nous avons le contrôle. Pour 2015, l'écart budgétaire brut est de 12 M\$. En faisant abstraction des dépenses sans impact fiscal, la hausse des frais de fonctionnement nette est de 7,6 M\$ (3,2 %). Nous disposons d'un budget de 251,4 M\$ pour faire face à nos objectifs.

L'écart net de 3,2 % s'explique principalement comme suit :

- 1,6 M\$ en immobilisations payées comptant réduisant ainsi la pression sur l'endettement futur;
- 1,2 M\$ avec la mise en place de la troisième et dernière portion du schéma de couverture de risques qui entraînera la scission finale des services de police et d'incendie à l'automne 2015;
- 1,2 M\$ afin d'assumer le démarrage d'un de nos gros investissements de démarcation avec l'Amphithéâtre COGECO;
- 1,1 M\$ pour l'augmentation de notre masse salariale (nette du schéma). N'eût été de la réingénierie qui a entraîné l'abolition de 23 postes, cette augmentation aurait été de 2,8 M\$;
- 0,7 M\$ dus à la diminution des remboursements de TVQ décrétée par Québec;
- 0,4 M\$ reliés aux coûts énergétiques (électricité, gaz, carburant);
- 0,3 M\$ à Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDÉTR) pour éponger une partie du désengagement de Québec envers les CLD;
- 0,3 M\$ pour l'augmentation de la quote-part destinée à la Régie de gestion des matières résiduelles;
- 0,2 M\$ affectés au Fonds de développement du logement social.

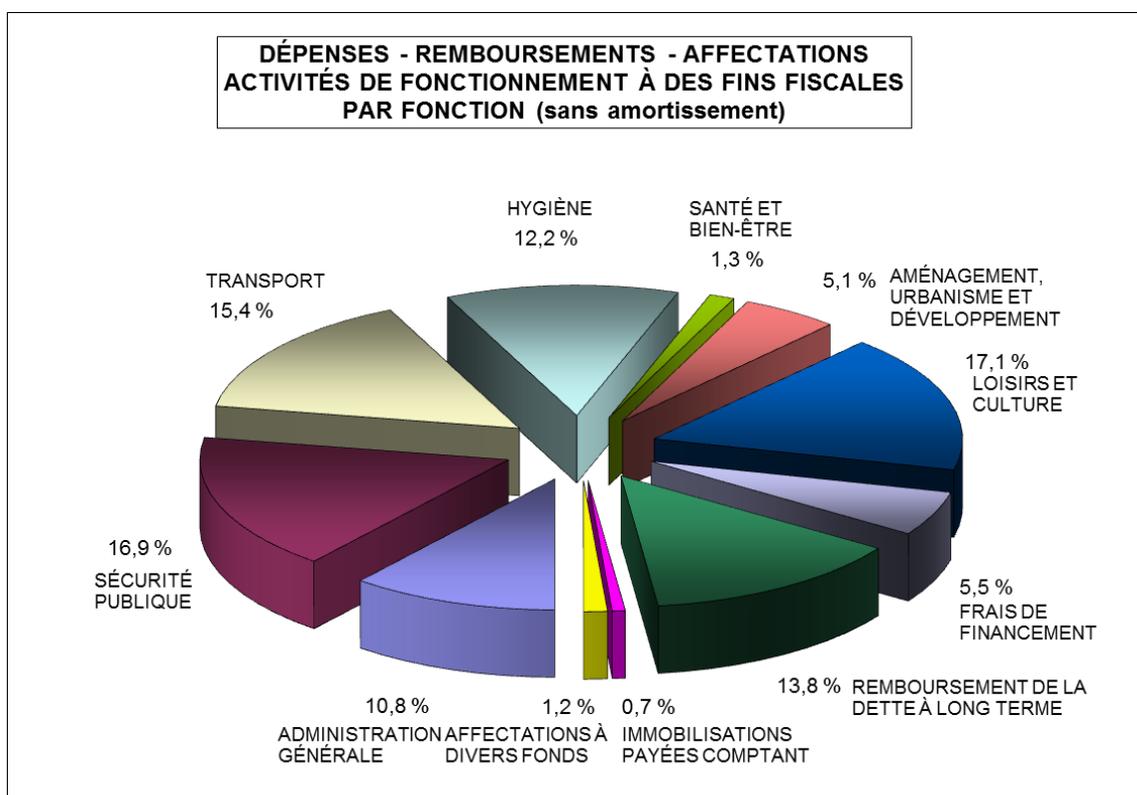
**DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
PAR OBJET
(en milliers de dollars)**

Objet	Budget 2015		Budget 2014	
	\$	%	\$	%
Rémunération	73 573	29,3	71 410	29,8
Charges sociales	19 550	7,8	19 252	8,1
Masse salariale	93 123	37,1	90 662	37,9
Transport et communications	2 130	0,9	2 110	0,9
Services professionnels, techniques et autres	50 882	20,2	43 390	18,1
Location, entretien et réparation	12 431	4,9	10 251	4,3
Biens non durables	20 439	8,1	19 556	8,1
Frais de financement	13 816	5,5	14 946	6,2
Contributions à des organismes	14 909	5,9	15 348	6,4
Autres objets	4 272	1,7	4 477	1,9
Remboursement de la dette à long terme	34 568	13,8	34 951	14,6
Immobilisations payées comptant	1 710	0,7	110	0,1
Affectations à divers fonds	3 120	1,2	3 599	1,5
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	251 400	100,0	239 400	100,0



**DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
PAR FONCTION (sans amortissement)
(en milliers de dollars)**

Fonction	Budget 2015		Budget 2014	
	\$	%	\$	%
Administration générale	27 231	10,8	26 599	11,1
Sécurité publique	42 509	16,9	39 655	16,6
Transport	38 647	15,4	35 766	14,9
Hygiène du milieu	30 718	12,2	29 661	12,4
Santé et bien-être	3 308	1,3	3 208	1,3
Aménagement, urbanisme et développement	12 861	5,1	13 345	5,6
Loisirs et culture	42 912	17,1	37 560	15,7
Frais de financement	13 816	5,5	14 946	6,2
Remboursement de la dette à long terme	34 568	13,8	34 951	14,6
Immobilisations payées comptant	1 710	0,7	110	0,1
Affectations à divers fonds	3 120	1,2	3 599	1,5
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	251 400	100,0	239 400	100,0



3.3 Revenus

La Ville pourra rencontrer ses obligations avec des revenus de 251,4 M\$. La taxe foncière, principale source de financement des municipalités, représente une part importante avec 74,3 % des revenus, soit 186,8 M\$. Un fait demeure : le système fiscal actuel repose beaucoup trop sur les valeurs foncières alors que les villes fournissent maintenant autant de services à la personne qu'à la propriété. Cet état de fait doit être reflété dans nos finances. C'est essentiellement pour cette raison que le monde municipal revendique le pouvoir de diversifier ses revenus.

La valeur d'une propriété a toujours été la seule unité de mesure, comme à l'époque où le titre d'une parcelle de terre constituait la base de l'économie. N'est-ce pas un peu dépassé? Pendant ce temps, un financement différent prévaut pour une autre catégorie d'immeubles : les paiements tenant lieu de taxes pour les écoles, les hôpitaux et les établissements postsecondaires ne cessent de s'amenuiser. Considérant les dernières coupures annoncées, le gouvernement ne paie que 40 à 50 % de ce qui est exigé de n'importe quel autre citoyen corporatif. Cela se traduit par un manque à gagner de plus de 12 M\$ annuellement dans les coffres de la Ville. On est bien loin du contribuable qui verse une part juste et équitable!

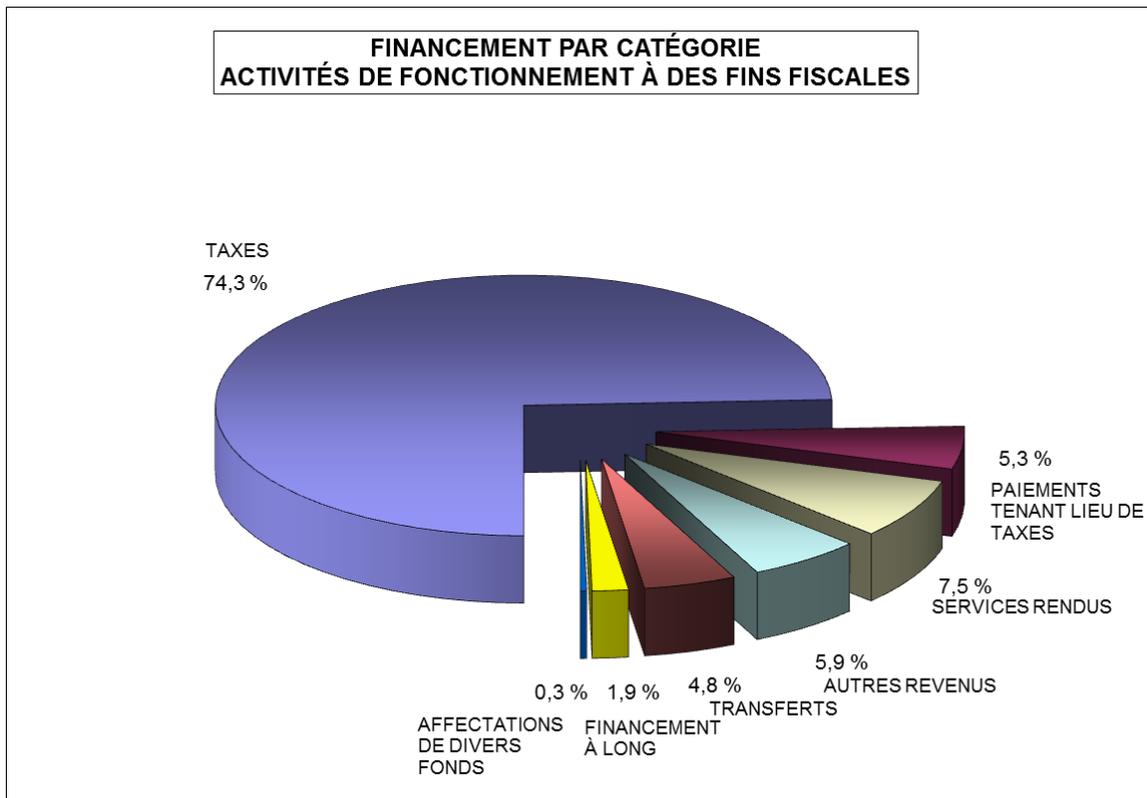
Quant aux services, la Ville a revu l'an dernier la carte des tarifs par logement ou local et continue de l'ajuster pour assurer l'équilibre des coûts. Voici les principales modifications apportées pour garantir l'autofinancement :

- Une hausse de 2 \$ sur le tarif minimum d'égout, qui passe de 148 \$ à 150 \$;
- Une hausse de 7 \$ pour le tarif minimum de l'eau, qui passe de 210 \$ à 217 \$;
- Le tarif de vidange des fosses septiques demeure inchangé à 86 \$;
- Le tarif de la fourniture de conteneurs pour les immeubles de huit logements et plus demeure inchangé à 35 \$.

Notons aussi une nouvelle façon de calculer la tarification pour les citoyens habitant dans les zones traitées pour le contrôle des insectes piqueurs dont le coût réel est de 41 \$; les logements dans un périmètre défini, et non plus par secteur, vont défrayer 80 % du service de la Ville, soit 35 \$. Il s'agit d'une hausse de 10 \$ par rapport à 2014.

FINANCEMENT PAR CATÉGORIE
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
(en milliers de dollars)

Catégorie	Budget 2015		Budget 2014	
	\$	%	\$	%
Taxes	186 785	74,3	178 741	74,7
Paiements tenant lieu de taxes	13 347	5,3	14 933	6,2
Services rendus	18 672	7,5	13 716	5,7
Autres revenus (droits, amendes et intérêts)	14 890	5,9	14 843	6,2
Transferts	12 130	4,8	14 542	6,1
Financement à long terme	4 745	1,9	1 200	0,5
Affectations de divers fonds				
Utilisation - surplus non affecté	300			
Utilisation - fonds affectés	531		1 425	0,6
	831	0,3		
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	251 400	100,0	239 400	100,0



3.4 Faits saillants de la taxation

Trois-Rivières présente un seul et unique tableau de taxation. Soulignons cependant que le compte de taxes continue de varier d'un secteur à l'autre. Il en sera ainsi tant que les dettes des anciennes villes ne seront pas totalement remboursées. Nous estimons que ces dettes devraient s'éteindre presque en totalité au plus tard en 2019 avec de légères variations par la suite pour en arriver à un règlement final en 2025.

Notre système est régi par une taxe à taux varié depuis 2006. Cela signifie six catégories d'immeubles situées dans six secteurs de taxation, chacun correspondant à une ancienne ville, soit un total de 36 taux de taxation. Au final, cette taxe foncière générale et cette taxe sur le service de la dette tiennent lieu de taxe foncière, telle que nous la connaissons.

Suite aux coupures et nouvelles charges imposées par le gouvernement du Québec, l'augmentation du taux moyen exigible aurait été de 5 % ou 122 \$ sur le compte de taxes. Notre gestion rigoureuse et constante, combinée à des efforts de rationalisation, nous a permis de réduire considérablement ce taux.

Concrètement : pour une maison unifamiliale moyenne de 165 000 \$, l'augmentation de la taxe foncière et des tarifs d'eau et d'égouts est de 2,8 %, soit 68,40 \$ sur le compte de taxes.

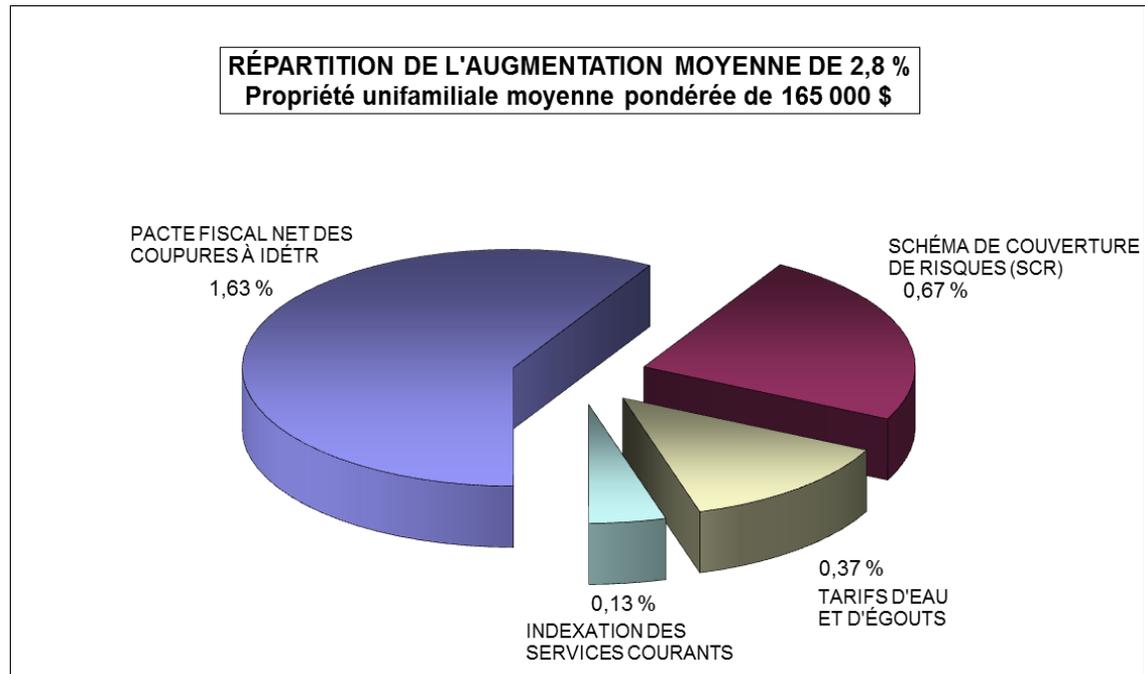
Tel qu'établi, le paiement du compte de taxes se fera en deux versements, exigibles les 5 février et 2 juillet.

RÉPARTITION DE L'AUGMENTATION MOYENNE DE 2,8 %
Propriété unifamiliale moyenne pondérée de 165 000 \$

Mesures d'atténuation du taux de taxe moyen		Diminution 2015	
		M\$	%
Taux exigible avant atténuation		122,00	5,00
Révision de nos processus (réingénierie - économie 2,7 M\$)		(35,51)	(1,46)
Réduction en développement économique (IDÉTR - 0,7 M\$)		(8,84)	(0,36)
Utilisation temporaire d'excédents (surplus)			
Société de transport de Trois-Rivières (STTR - 0,4 M\$)		(5,23)	
Ville de Trois-Rivières (0,3 M\$)		(4,02)	
		(9,25)	(0,38)
Total de l'augmentation moyenne		68,40	2,80

Principaux impacts marginaux d'augmentation		Majoration 2015	
		\$	%
Pacte fiscal net des coupures à IDÉTR (manque à gagner de 2,9 M\$)		39,94	1,63
Schéma de couverture de risques (variation de 1,2 M\$)		16,33	0,67
Tarifs d'eau et d'égouts		9,00	0,37
Indexation des services courants après réingénierie		3,13	0,13
Total de l'augmentation moyenne		68,40	2,80

	2014	68,40	2015
	\$		\$
Total - compte de taxes (foncière, eau et égouts)	2 441,24		2 509,64



TAUX APPLICABLES À 2015

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Secteur	Catégorie					
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Tous les secteurs	1,2723	1,3553	2,4892	3,1214	2,2343	0,9486

TAUX DE TAXE DU SERVICE DE LA DETTE DES EX-VILLES

Secteur	Catégorie					
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Trois-Rivières	0,0285	0,0304	0,0557	0,0699	0,0500	0,0212
Cap-de-la-Madeleine	0,0377	0,0401	0,0737	0,0924	0,0662	0,0377
Trois-Rivières-Ouest	0,0152	0,0162	0,0297	0,0372	0,0267	0,0113
Saint-Louis-de-France	0,0123	0,0131	0,0241	0,0302	0,0216	0,0092
Pointe-du-Lac	0,0298	0,0317	0,0583	0,0731	0,0523	0,0222
Sainte-Marthe-du-Cap	0,0220	0,0234	0,0431	0,0540	0,0386	0,0164

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE COMBINÉE POUR CHAQUE SECTEUR

Secteur	Catégorie					
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation						
Trois-Rivières	1,3008	1,3857	2,5449	3,1913	2,2843	0,9698
Cap-de-la-Madeleine	1,3100	1,3954	2,5629	3,2138	2,3005	0,9863
Trois-Rivières-Ouest	1,2875	1,3715	2,5189	3,1586	2,2610	0,9599
Saint-Louis-de-France	1,2846	1,3684	2,5133	3,1516	2,2559	0,9578
Pointe-du-Lac	1,3021	1,3870	2,5475	3,1945	2,2866	0,9708
Sainte-Marthe-du-Cap	1,2943	1,3787	2,5323	3,1754	2,2729	0,9650

AUTRES TARIFICATIONS (SI APPLICABLES)

Tarification harmonisée sur l'ensemble du territoire				
	Taux par 100 \$ d'évaluation		Minimum par unité ☐	
	En 2015	En 2014	En 2015	En 2014
Eau	0,1315	0,1273	217 \$	210 \$
Égout	0,0909	0,0897	150 \$	148 \$
Fosse septique	0,0521	0,0521	86 \$	86 \$
Conteneurs			35 \$	35 \$
Insectes piqueurs			35 \$	25 \$

3.5 Quelques dispositions budgétaires

Faible coût de revient des services municipaux, gestion responsable des régimes de retraite, réingénierie significative, gestion exemplaire en santé et sécurité au travail : Trois-Rivières s'illustre parmi les grandes villes du Québec par sa rigueur.

Au chapitre des ressources humaines, la Ville a bâti une solide collaboration avec les employés municipaux, ce qui a permis d'éviter les perturbations liées au projet de loi 3 et ainsi démontrer aux autres organisations municipales que la négociation est une voie légitime et payante.

La masse salariale est le principal poste budgétaire et compte pour plus de 37 % du budget 2015, soit 93,1 M\$. Les façons de faire ont fait l'objet d'analyses méticuleuses et seront encore soumises à notre évaluation au cours de la prochaine année.

Avant de s'attarder aux postes de dépenses de certaines directions, notons que le remboursement de la TVQ a été amputé, ce qui a eu pour effet une augmentation de 1,2 % de nos dépenses, soit près de 0,7 M\$ pour l'ensemble des unités administratives.

2015 est une année charnière pour la **Direction de la sécurité publique** dont le budget s'établit à 42,5 M\$. Dès l'automne 2015, nous aurons réalisé la scission complète des fonctions policiers-pompier, tournant ainsi une page importante de l'histoire du Service de police : créé en 1857, il aura été le premier à cumuler deux fonctions et également le dernier à abandonner cette pratique. Nous nous engageons donc dans le dernier droit des actions prévues au schéma de couverture de risques approuvé par le ministre de la Sécurité publique en 2006. La Ville entamera la construction de la caserne n° 1 au printemps 2015. L'embauche de pompiers, l'achat d'un camion pompe et le prolongement du circuit routier muni de feux de préemption permettront d'être aux normes et de répondre aux exigences de Québec. Soulignons que le schéma de couverture de risques engendre des dépenses récurrentes annuelles de l'ordre de 9,5 M\$.

L'implantation d'un système de billetterie électronique fait aussi partie des projets de 2015 pour une gestion plus efficace entourant l'émission de constats d'infraction.

La **Direction des travaux publics et du génie** (budget de 69,4 M\$) poursuit ses efforts en termes d'amélioration continue. Le Service de la voie publique veille à l'entretien et à la réfection d'un réseau comptant plus de 917 km de rues, en plus des quelque 13 200 mètres linéaires de trottoir que comporte la ville. De ce budget, 20 % est destiné à l'enlèvement de la neige, soit 13,8 millions en hausse de 0,4 M\$ par rapport au précédent exercice. Autre poste budgétaire qui se taille une large part au budget, soit 9,9 M\$ (14 %), pour les activités liées aux matières résiduelles, soit la collecte, l'enfouissement et le traitement.

Grand changement avec la création, en juillet 2015, de la **Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire** (42,9 M\$). Le Service des bibliothèques de la Ville, la Corporation de développement culturel ainsi que l'Amphithéâtre COGECO sont autant d'intérêts qui se retrouvent désormais dans le champ d'expertise de la nouvelle direction.

Dès le début de l'année, la direction a pris sous son aile la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin afin de lancer une restructuration majeure. La nomination en 2015 d'un nouveau directeur général permettra de reprendre les rênes de l'organisation afin de poursuivre les objectifs entérinés par le conseil d'administration.

De son côté, la Corporation de développement culturel débutera la première phase des travaux pour le Centre d'art des Récollets – St. James, un projet destiné à la restauration de cet ensemble patrimonial exceptionnel dans l'arrondissement historique.

La Corporation de l'Amphithéâtre aborde quant à elle l'an 1 de sa mise en opération avec la présentation d'un spectacle d'ouverture suivi d'une série prestigieuse de 20 représentations mettant en vedette le Cirque du Soleil dans un immeuble unique : l'Amphithéâtre COGECO.

Dans l'ensemble, la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire poursuit sa mission qui consiste à tout mettre en œuvre pour favoriser la qualité de vie des citoyens.

À la **Direction de l'aménagement, gestion et développement durable du territoire** (7,9 M\$), la réglementation sur une tarification actualisée porte ses fruits et a permis d'engendrer des revenus supplémentaires de 0,2 M\$. Les promoteurs doivent dorénavant défrayer des coûts raisonnables pour différents services qui avaient toujours été offerts gracieusement.

La direction s'engage dans une période d'activités soutenue du côté du projet District 55 avec la planification des premières phases de développement immobilier. Autre projet majeur, le développement de l'ensemble du parc industriel des Carrefours (40/55), soit la conception du plan directeur, à la suite de l'émission d'un certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Finalement, le plan triennal prévoit des travaux d'infrastructures pour une quinzaine de projets résidentiels totalisant 10 M\$ entièrement réalisés par nos promoteurs et ensuite transférés à une valeur minimale.

La Direction de l'aménagement, gestion et développement durable du territoire va poursuivre en 2015 le travail entamé suite à l'adoption du projet d'énoncé de vision stratégique, Vision vers Trois-Rivières 2030, ce qui entraînera par la suite l'élaboration d'un schéma d'aménagement qui répondra aux besoins de notre population, et nécessitera encore des déboursés d'environ 350 000 \$ annuellement pour les trois prochaines années.

4. FAITS SAILLANTS - PLAN TRIENNAL 2015-2016-2017

Les choix d'investissements privilégient l'usage de modes de financement par règlement d'emprunt, par fonds de roulement ou subventions afin de respecter les marges de manœuvre qui se dégageront sur la fiscalité qui incombera aux générations futures.

Le plan triennal d'immobilisations soutient une programmation qui nécessite un total de 227,9 M\$ dont 105,2 M\$ proviennent de financements extérieurs et 122,7 M\$ sont à la charge de l'ensemble des contribuables.

Parallèlement aux travaux de mise à niveau des infrastructures, la Ville poursuit son expansion pour supporter le secteur de la construction qui, contre toute attente, ne s'essouffle pas. Une grande partie des projets bénéficie de subventions.

4.1 Eau potable (coût brut : 45,5 M\$)

La programmation triennale peut être considérée comme suit : la consolidation de notre patrimoine urbain et les grands projets. En ce qui a trait à la consolidation, mentionnons que depuis la fusion, les travaux de réfection des infrastructures ont été soutenus, ce qui a permis de rattraper un retard considérable. Il reste encore d'importants investissements pour parachever certains grands ouvrages. C'est le cas du plan d'intervention visant à sécuriser en eau l'approvisionnement dans le secteur est de la ville.

Pour ce faire, on procèdera à la mise aux normes de deux autres équipements de production d'eau potable, soit le réservoir des Érables (17,5 M\$) et Cardinal-Roy (9 M\$). Ces infrastructures, en fonction depuis les années 80, sont au cœur de l'approvisionnement de l'est. À cela s'ajoute la nécessité d'ajouter une deuxième conduite d'approvisionnement provenant de l'ouest, accrochée au pont Radisson pour compléter la desserte dans le secteur est.

Pour la réalisation des travaux de réfection et de mise aux normes, Trois-Rivières pourra notamment compter sur une subvention de 37 M\$ (Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, TECQ) dont une partie servira également à mettre en branle les études

préliminaires nécessaires pour remplacer les équipements de traitement du fer et du manganèse dans le secteur de Trois-Rivières-Ouest. L'usine de filtration d'eau fera aussi l'objet de travaux complémentaires estimés à 5,6 M\$ à même une subvention du Fonds Chantier Canada-Québec (FCCQ).

La Ville de Trois-Rivières doit cependant faire des choix pour respecter sa capacité de payer. Ainsi, la partie nord du secteur de Saint-Louis-de-France ne sera toujours pas desservie par les nouveaux réservoirs, ce qui force la Ville à faire respecter un moratoire sur les nouveaux développements dans ce secteur. L'urbanisation a un coût et le présent exercice budgétaire ne peut le supporter. Cet état de fait rejoint le propos d'une étude réalisée en 2003 par le Conference Board du Canada² et qui concluait essentiellement à l'existence d'un déficit en matière d'investissement qui était alors évalué à 34 milliards. C'est ainsi que se trace la ligne : les besoins en investissement dans nos infrastructures dépassent malheureusement notre capacité financière. Nous nous devons de faire des choix judicieux.

4.2 Eaux usées (coût brut : 26,5 M\$)

À l'ouest du Saint-Maurice, la mise aux normes d'infrastructures d'égout va donner le coup d'envoi des travaux pour acheminer les eaux usées du secteur de Pointe-du-Lac (10,8 M\$) vers les étangs aérés du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap. Le poste Matton (4 M\$) sera mis à niveau.

La Ville s'attaquera à des travaux d'envergure au sud de l'autoroute 40 pour régler la problématique des débordements réguliers des rivières Millette, Bettez et Lacerte.

² Le Conference Board du Canada et l'Union des municipalités du Québec, La situation fiscale des municipalités québécoises, mai 2003.

4.3 Innovation et développement économique (coût brut : 11,7 M\$)

Les représentants d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDÉTR) pourront désormais profiter des infrastructures qui sont des leviers économiques importants. La majeure partie des investissements sera réalisée en 2015 avec la construction de réservoirs pétroliers sur le site de l'aéroport (4 M\$), le prolongement des services au parc industriel 40/55 (8 M\$) en 2017 et l'aménagement d'une gare maritime au Parc portuaire (0,5 M\$) pour répondre à la demande grandissante des navires de croisière qui font escale. Ce dernier projet est conditionnel au versement d'une subvention.

4.4 Sécurité publique (coût brut : 8,3 M\$)

La Sécurité publique entre dans une ère technologique avec la mise en place d'un logiciel de répartition des appels sur le Web qui permettra d'améliorer la desserte policière sur notre territoire (0,4 M\$). À cela s'ajoute l'implantation d'un système de constats électroniques (0,3 M\$). Les engagements du schéma de couverture de risques adopté en 2006 seront tous réalisés avec la construction de la Caserne n° 1 (5,5 M\$) dont l'emplacement reste à être déterminé. Ce nouvel équipement immobilier entraîne l'acquisition d'un camion pompe et d'un autre pour intervention en matières dangereuses (1,3 M\$).

4.5 Loisirs et culture (coût brut : 9,1 M\$)

Parmi les réalisations du prochain plan triennal, le projet d'une maison des aînés sera lancé. La Ville sera en mode écoute pour recueillir les attentes des citoyens à l'égard de ce nouvel équipement. 6 M\$ sont prévus à cet effet et Trois-Rivières espère toucher une subvention grâce à son accréditation Municipalité amie des aînées (MADA).

Autre équipement à finaliser, le Centre des loisirs, secteur de Pointe-du-Lac (2,1 M\$) dont l'ouverture est imminente.

Le parc de l'île Saint-Quentin recevra une bonne part des investissements pour la stabilisation des berges (0,3 M\$), l'alimentation en eau potable et l'interception des eaux usées (2 M\$), des travaux en attente de subventions.

4.6 Trois-Rivières sur Saint-Laurent (coût brut : 31 M\$)

L'une des pièces maîtresses du site, l'Amphithéâtre Cogeco, sera en opération en juillet 2015. Cela entraîne la progression des chantiers pour les accès, soit l'aménagement de l'allée des Commissaires (1,7 M\$), l'aménagement d'une esplanade (7,2 M\$) et le prolongement des services sur la rue des Draveurs incluant les utilités publiques (10,5 M\$).

4.7 Voie publique (coût brut : 31,8 M\$)

Tel que mentionné dans ce document, l'audacieux projet de développement résidentiel et commercial au pied du pont Laviolette, surnommé District 55, entre dans une phase de structuration d'envergure : raccordement des boulevards Arthur-Rousseau et Mauricien, découpage du secteur résidentiel dont les valeurs foncières sont estimées à 800 M\$, bassins de rétention pour les eaux usées et amorce de rue pour le projet « des Algonquins ». Dès la première année, l'avancement du projet District 55 sera en quelque sorte une carte de visite qui donnera l'élan au développement subséquent.

Trois-Rivières continuera de se démarquer comme chef de file dans les projets d'efficacité énergétique. Le système d'éclairage des rues au sodium haute pression (SHP) de type « Cobra » cède peu à peu sa place aux luminaires utilisant la technologie DEL. Grâce à des subventions d'Hydro-Québec, cette vaste opération est passée de 3,7 à 3,2 M\$, en plus de permettre des économies récurrentes de plus de 0,4 M\$ dès 2016, ce qui en fera un projet sans impact fiscal pour les contribuables.

4.8 Bâtiments (coût brut : 1,7 M\$)

Le patrimoine urbain, constitué de 400 immeubles, demeure une priorité. La toiture de la gare intermodale fera l'objet d'une réfection estimée à 0,5 M\$. La gare, édifice public de style Beaux-Arts construit en 1924, a été cédé par la MRC de Francheville à la Ville à la suite de la fusion municipale en 2002 et est désignée « gare ferroviaire du patrimoine » depuis 1990 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

4.9 Programmes récurrents (coût brut : 59,3 M\$)

Cette rubrique du programme triennal d'immobilisations consiste à cibler une série d'infrastructures qui font l'objet d'investissements récurrents. Cette stratégie préventive se décline dans les secteurs d'activités tels que les routes, la flotte de véhicules, les bâtiments, les parcs, le matériel informatique, pour n'en nommer que quelques-uns. À titre d'exemple, une somme de 6 M\$ sera consacrée au pavage en plus d'une somme de 1,7 M\$ provenant du fonds réservé à la réfection et à l'entretien de voies publiques utilisées par des carrières ou des sablières (FC), assurant ainsi la rénovation des routes de camionnage.

4.10 Autres projets (coût brut : 2,9 M\$)

Au chapitre des projets d'immobilisations de type administratif, la refonte du site Web de la Ville de Trois-Rivières aura un impact direct dans nos prestations de services aux citoyens. La Direction des technologies de l'information (TI) a amorcé une démarche d'analyse. Des investissements de 0,6 M\$ permettront d'offrir à tous les internautes un portail structuré et efficient.

5. CONCLUSION

Être prévoyant tout en saisissant les opportunités.

La richesse collective n'est pas une avenue vaine. Elle nous permet de nous offrir des services de qualité, des infrastructures fiables, un milieu de vie attrayant. Votre ville, c'est un peu comme votre maison : vous la voulez bien entretenue, belle, chaleureuse, saine et animée. Vous êtes heureux d'y vivre, heureux de la retrouver. C'est pour cette raison que le conseil municipal s'emploie à saisir les opportunités en demeurant prévoyant.

Il s'agit d'un budget rigoureux avec un niveau de dépenses de 251,4 M\$. Nous nous sommes employés à prescrire une hausse de taxe raisonnable pour nous adapter aux impondérables et garder une mince marge de manœuvre.

- Pour une maison unifamiliale moyenne pondérée de 165 000 \$, le compte de taxes est haussé de 2,8 %, soit 68,40 \$.
- Les bénéfices de la réingénierie (2,7 M\$) sont venus éponger une partie des pertes des transferts prévus par le pacte fiscal (3,6 M\$). N'eût été de notre gestion rigoureuse combinée à d'autres efforts importants, le compte de taxes aurait atteint une augmentation de 5 %.
- Le plan triennal 2015-2016-2017 comprend une liste de travaux totalisant 227,9 M\$ (46 % financés par des contributions extérieures) et réserve la part du lion à la sécurisation du réseau d'approvisionnement en eau.
- La dette à l'ensemble des contribuables représente 2,4 % de la richesse foncière uniformisée.

Notre plan est en marche : nous officialisons désormais la gestion de la dette et la gestion des excédents de fonctionnement, une politique adoptée pour laisser en héritage à nos enfants une ville en santé financièrement.

La réingénierie, loin de s'essouffler, se poursuivra pour s'appliquer dans nos façons de faire. Depuis l'instauration de cette démarche, la réévaluation de nos tâches a eu pour effet de diminuer de plus de 20 le nombre d'employés municipaux.

Trois-Rivières s'est prononcé sur la place publique pour réclamer un pacte fiscal cohérent avec la réalité des contribuables. Bien que notre gouvernance ne soit pas pleinement reconnue par Québec, nous avons tout de même démontré notre autonomie et pris des décisions courageuses et responsables dans ce présent budget. On ne subit pas l'avenir. On le fait. Même si le pacte fiscal transitoire pour 2015 nous laisse un arrière-goût amer, nous allons presser le gouvernement de faire preuve de diligence lors des prochaines négociations pour une entente Québec-municipalités qui prendra effet en 2016.

Gérer de façon responsable et continuer à se tenir debout devant les gouvernements, voilà notre objectif.

C'est le devoir que nous avons envers nos 134 000 citoyens.

ma ville
ma vie

Plan triennal en chiffres



Sommaire - Prévisions de dépenses par section

Section	Coût brut		Financement spécifique		Coût net	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
1- Eau potable	6 232 664 \$	23 708 000 \$	2 896 636 \$	16 836 000 \$	3 336 028 \$	6 872 000 \$
2- Eaux usées	12 797 952 \$	6 137 009 \$	5 632 837 \$	2 494 543 \$	7 165 115 \$	3 642 466 \$
3- Innovation et développement économique	5 663 224 \$	- \$	166 667 \$	- \$	5 496 557 \$	- \$
4- Sécurité publique	6 623 131 \$	1 150 000 \$	- \$	- \$	6 623 131 \$	1 150 000 \$
5- Loisirs et culture	1 562 504 \$	2 958 625 \$	301 322 \$	1 200 000 \$	1 261 182 \$	1 758 625 \$
6- Trois-Rivières sur Saint-Laurent	23 430 503 \$	7 610 994 \$	8 339 991 \$	697 248 \$	15 036 512 \$	6 913 746 \$
7- Voie publique	13 819 889 \$	9 277 621 \$	7 997 207 \$	3 090 038 \$	5 822 682 \$	6 187 583 \$
8- Bâtiments	614 767 \$	120 000 \$	- \$	- \$	614 767 \$	120 000 \$
9- Programmes	20 287 711 \$	19 292 000 \$	9 650 000 \$	9 650 000 \$	10 637 711 \$	9 642 000 \$
10- Autres	1 520 489 \$	825 000 \$	797 432 \$	- \$	723 057 \$	825 000 \$
Projets en cours :	52 019 896 \$	17 558 249 \$	21 648 144 \$	3 620 829 \$	30 371 752 \$	13 937 420 \$
PTI 2015-2016-2017 :	40 532 948 \$	53 521 000 \$	14 187 948 \$	30 347 000 \$	26 345 000 \$	23 174 000 \$
Total :	92 552 844 \$	71 079 249 \$	35 836 092 \$	33 967 829 \$	56 716 752 \$	37 111 420 \$
		227 884 093 \$		105 161 421 \$		122 722 672 \$

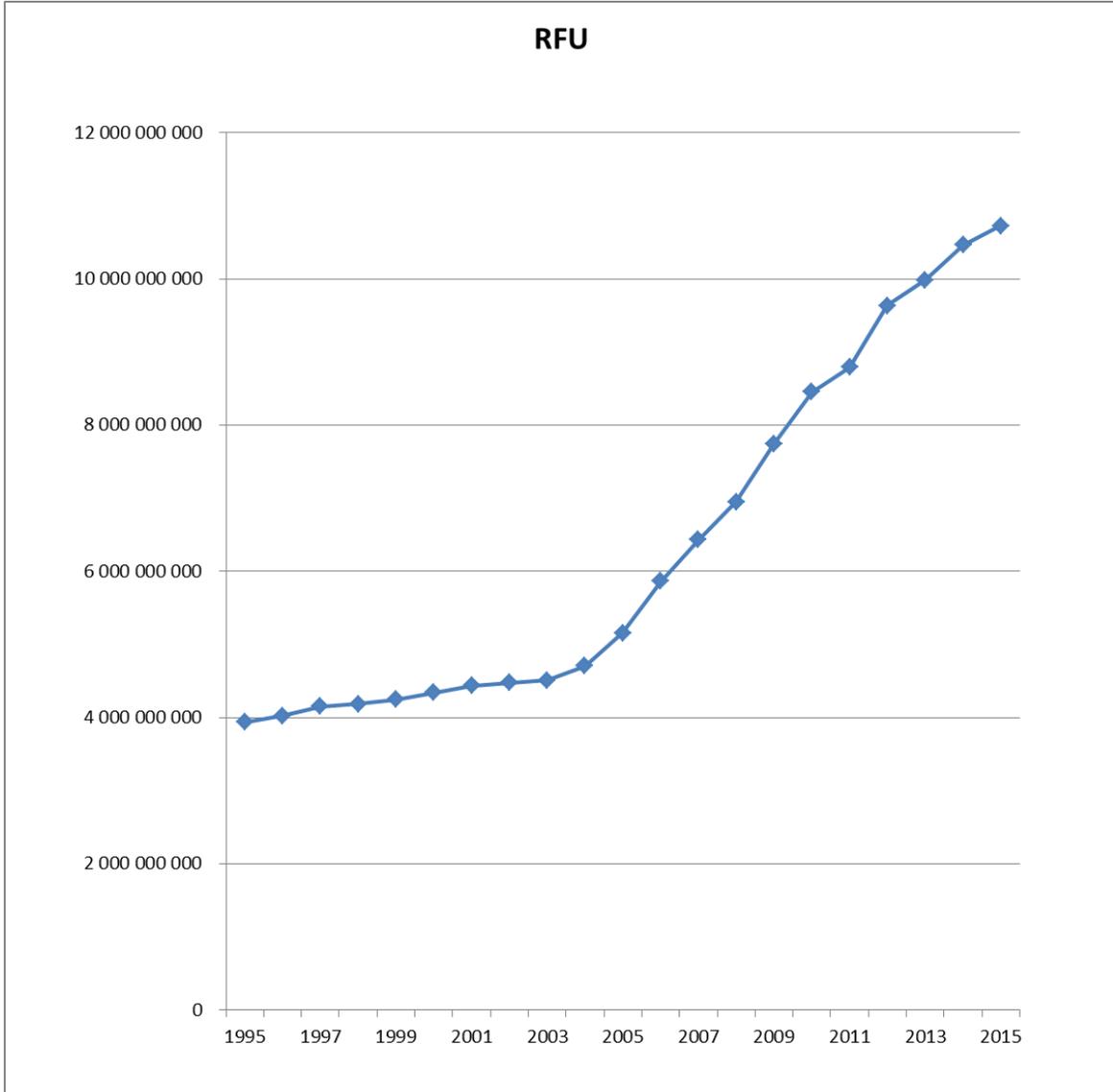
ma ville
ma vie

Annexes



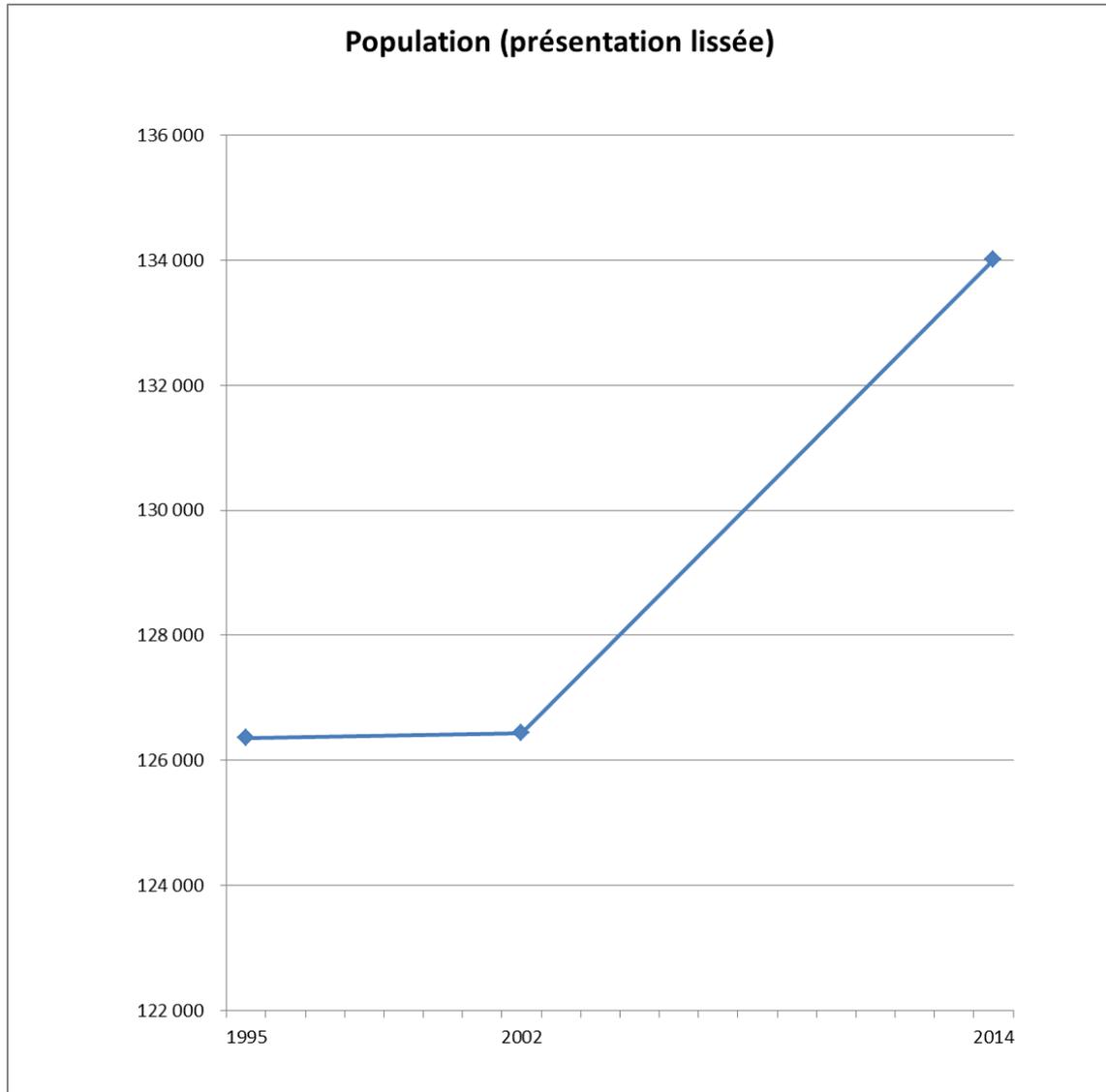
Ville de Trois-Rivières

Richesse foncière uniformisée (RFU) de 1995 à 2014 + 2015 estimée



Ville de Trois-Rivières

Population de 1995 à 2014





ma ville
ma vie

1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
☎ 819 374-2002
@ info@v3r.net
www.v3r.net